

1 - BUDGET DE L'EAU - 2011

Le compte administratif 2011 s'établit comme suit :

Section d'exploitation :

Dépenses	:	86 241,48 €
Recettes	:	130 351,63 €
Excédent	:	44 110,15 €

Section d'investissement :

Dépenses	:	80 327,95 €
Recettes	:	49 821,70 €
Déficit	:	- 30 506,25 €

Excédent global **13 603,90 €**

AFFECTATION RÉSULTATS

- couverture du besoin de financement en section d'investissement soit **30 506,25 €** ;
- report à nouveau en section d'exploitation soit **13 603,90 €**.

2 – CLÔTURE DE L'ACTIF DU BUDGET DE L'EAU ET TRANSFERT À LA C.A.C.

Le conseil décide la clôture de l'actif du budget de l'eau de la commune et de transférer cet actif à la C.A.C. au vu du compte de gestion 2011.

3 - ACQUISITION DE PARCELLES

Le conseil décide d'acquérir les parcelles section n° 2, parcelles n° 39 (0,11 ares), n° 167/42 (0,19 ares), n° 170/42 (0,07 ares) et n° 171/42 (0,05 ares), au prix de 7 100 euros l'are. Après acquisition, ces terrains seront versés dans le domaine public.

4 – CRÉATION DE POSTE

Le conseil décide la création d'un emploi d'adjoint administratif 2e classe à temps non complet à compter du 01/10/2012.

5 – LOCATIONS DIVERSES

Le prix des locations reste inchangé pour 2012.

6 - TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

Le prix des concessions au cimetière reste inchangé (tombe simple : 210,00 €, tombe double : 420,00 €, emplacement au Jardin du souvenir : 210,00 €), pour une durée de 15 ans.

7 – BUDGET DE L'ÉCOLE

La commune accorde une subvention de 5 400 € pour 2012, qui se décompose comme suit **42 € / élève et par classe et 3 600 €** pour les activités diverses (classe découverte, piscine, cirque).

8 – EXTENSION DU DÉPÔT COMMUNAL

Les travaux d'extension du dépôt communal sont évalués à 100 000 €. Le conseil décide d'inscrire ce montant au budget primitif 2012. La maîtrise d'œuvre sera assurée par un architecte.

9 - SIVOM DE WINTZENHEIM

La motion contre la suppression d'un poste RASED (réseau d'aide spécialisée d'enfants en difficulté) est votée.